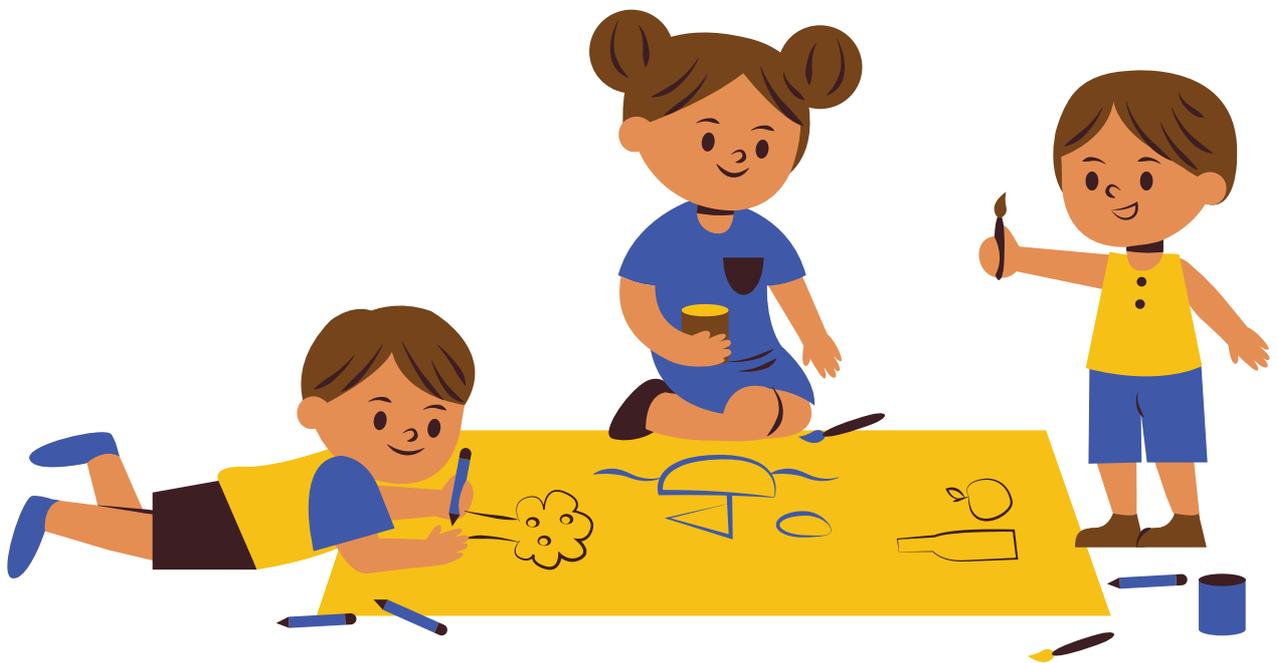


GUIDE

Service enfance jeunesse petite enfance



Année 2022-2023

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE



École Jacques Raux

Sur le site de l'école
07.70.08.11.85

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi

De 7h30 à 8h45 et
de 16h15 à 18h30

École Sainte-Anne

Rue du Parc Guilloré
02.51.10.25.21

Lundi, mardi, jeudi
et vendredi

De 7h30 à 8h45 et
de 16h30 à 18h30

Le goûter est facturé 0.70cts.

Les tarifs de l'accueil de loisirs sont calculés en fonction du taux d'effort.

RESTAURANT SCOLAIRE



Salle de la Fontaine

02.51.16.97.17

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

REPAS

- Écoles maternelles Jacques Raux
et Sainte-Anne : 12h-12h50

- École primaire Jacques Raux :
12h30-13h10

- École primaire Sainte-Anne :
12h50-13h35

Retrouvez les menus du restaurant scolaire
sur le site de la Mairie www.asserac.fr

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE



Rue du Parc Guilloré

02.51.10.25.21

Mercredis et vacances scolaires
(sauf Noël et les 3 premières d'août)

De 7h30 à 18h30

- **Matin : arrivée de 7h30 à 9h30**
- **Midi : arrivée (avec repas) et départ (sans repas) entre 12h et 12h30**
- **Après-midi : arrivée (sans repas) et départ (avec repas) à 13h30**
- **Soir : départ entre 16h30 et 18h30**

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES



Vacances de la Toussaint

du 22 octobre au 7 novembre 2022

Vacances de Noël

du 17 décembre au 3 janvier 2023

Vacances d'Hiver

du 11 au 27 février 2023

Vacances de Printemps

du 15 avril au 2 mai 2023

Vacances d'été

le 8 juillet 2023

INSCRIPTIONS VIA LE PORTAIL FAMILLE

Les inscriptions aux services enfance se font **obligatoirement** via le "portail famille", sur le site de la Mairie : www.asserac.fr.

En cas de difficultés dans l'utilisation du portail famille, vous pouvez contacter par téléphone ou par mail le service enfance.



Délais de réservation d'inscription :

- Restaurant scolaire : 7 jours avant le besoin.
- Accueil de loisirs périscolaire : 7 jours avant le besoin.
- Accueil de loisirs extrascolaire : 2 semaines avant le besoin.

⚠ Au-delà de ces délais, vous ne pourrez pas effectuer de réservation sur le portail famille. En cas de réservation liée à une urgence, vous pouvez contacter le service enfance par téléphone ou par mail.

⚠ Les familles nouvelles arrivantes doivent impérativement effectuer une inscription papier avant d'avoir accès au portail famille.

En cas de nécessité, un poste informatique pourra être mis à disposition à l'accueil de la Mairie.



PETITE ENFANCE

Relais petite enfance (RPE) intercommunal

Rue René-Guy Cadou 44410 Herbignac / 06.86.44.68.81 / rpe@herbignac.com

- Permanences (uniquement sur rendez-vous) : les jeudis de 14h à 17h à la Mairie.
- Matinées d'éveil (sur inscription) : les jeudis de 9h30 à 10h15 OU de 10h30 à 11h15.
- Matinées à la bibliothèque d'Assérac : 1 séance par mois de 10h à 11h.

Lieu accueil enfants parents (LAEP) Les mots doux

06.22.31.87.38 / laep-lesmotsdoux@lespep44-49.org

Pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles.

Sans inscription : accueil libre et gratuit entre 9h30 et 11h30.

- Jeudi à Piriac sur Mer (Rue du Grenouillet)
- Vendredi à Guérande (11 Avenue des Sports)
- Samedi à Herbignac (16 Rue René Guy Cadou)

MEMENTO



MAIRIE

15 Rue du Pont Bérin
02.40.01.70.00

ÉCOLE PUBLIQUE JACQUES RAUX

Rue du Pont de bois
02.40.01.70.12
HORAIRES entrée en classe (sauf mercredis)
Maternelles : 8h45-11h50 / 13h20-16h15
Primaires : 8h45-12h / 13h30-16h15

ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-ANNE

Rue du Calvaire
02.53.30.13.94
HORAIRES entrée en classe (sauf mercredis)
Maternelles : 8h45-11h45 / 13h15-16h30
Primaires : 8h45-12h15 / 13h45-16h30

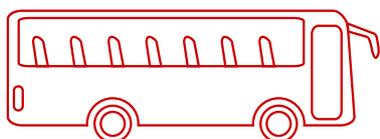
CONTACTS



Anaïs ETIENNE-MAZZOBEL

Coordinatrice enfance jeunesse
02.40.01.70.00
enfance@asserac.fr
Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 17h et
le vendredi de 8h30 à 12h30.

TRANSPORTS SCOLAIRES



RÉSEAU CAP ATLANTIQUE

1 Place Dolgellau 44350 Guérande
Renseignements et inscriptions au
02.40.62.06.20
ou lila.presquile@lilapresquile.fr